

BR IFIC 2740 – NOUVEAUTÉS

Comme indiqué au § 4.3 de la Lettre circulaire [CR/343](#) du 31 janvier 2013, la CMR-12 a supprimé, avec effet au 1er janvier 2013, la notion d'inscription provisoire/définitive dans le Fichier de référence des assignations de fréquence soumises au titre du numéro **11.41**.

En conséquence, les inscriptions existantes dans le Fichier de référence (MIFR) ont été mises à jour et incluses dans la BR IFIC N° 2740 du 19 mars 2013.